

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2022 des examens de certification COFREND niveau 1 et niveau 2 et CENE niveau 2 organisés par le Centre CND de Chesny sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du Centre CND de Chesny et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 18 octobre 2021

Pierre MUTZENHARDT



2 1 OCT. 2021

Affiché à la Présidence le

Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

2 1 OCT. 2021



2022 - TARIFS DES EXAMENS NIVEAUX 1, 2 & CENE NIVEAU 2

(Tarifs hors taxe : TVA 20 % en sus)

Méthodes	• Examen de QUALIFICATION [Ⓢ] • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit + Pratique [Ⓢ]	• RECERTIFICATION [Ⓢ] • Examen de QUALIFICATION partiel : Pratique [Ⓢ] • RECERTIFICATION (2 ^{ème} ou 3 ^{ème} passage) [Ⓢ] • Examen Pratique N2 pour accès N3 [Ⓢ]	• RENOUVELLEMENT [Ⓢ] • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit [Ⓢ]
RT	Adhérent : 778 €^{ht} Non adhérent : 1 024 €^{ht}	Adhérent : 708 €^{ht} Non adhérent : 955 €^{ht}	
UT			
UTPA			
ET			
MT			
PT			
VT			
VT GNV			
TOFD			
AT	Adhérent : 1 259 €^{ht}	Adhérent : 1 160 €^{ht}	Adhérent : 288 €^{ht}
LT	Non adhérent : 1 650 €^{ht}	Non adhérent : 1 562 €^{ht}	Non adhérent : 385 €^{ht}
VT SA	Adhérent : 1 470 €^{ht} Non adhérent : 1 915 €^{ht}	Adhérent : 1 372 €^{ht} Non adhérent : 1 807 €^{ht}	
RT TRA	Adhérent : 822 €^{ht}	Adhérent : 708 €^{ht}	
UT TRA	Non adhérent : 1 087 €^{ht}	Non adhérent : 955 €^{ht}	
ET GV			
LT GV	Adhérent : 1 287 €^{ht} Non adhérent : 1 688 €^{ht}	Adhérent : 1 214 €^{ht} Non adhérent : 1 574 €^{ht}	
<p>[Ⓢ] À ces tarifs s'ajoutent : + la redevance COFREND de 132 €^{ht} pour les adhérents COFREND ou 306 €^{ht} pour les non adhérents + la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 32 €^{ht}.</p> <p>[Ⓢ] À ces tarifs s'ajoute la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 32 €^{ht}.</p>			

FRAIS DE DÉSISTEMENT

Toute annulation d'inscription intervenant dans les 8 jours précédant l'examen entraîne des frais de dossiers :

- ▶ avec justificatif recevable (maladie, ...) : 250 €^{ht} soit 300 €^{ttc}
- ▶ sans justificatif : le coût de l'examen sera facturé intégralement.